

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 juillet 2015 à 20 h 30.

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 31 juillet 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Christophe DUMAS, Sylvie DUMOULIN, Hervé GAGNARD, Marie JACQUIN, Thierry PERRET, Nicole VENET.

Excusés : Nicole MARQUET (pouvoir à Marie Joëlle PERRET), Raphaël BASSON (pouvoir à Christophe DUMAS), Bruno BASSON (pouvoir à Béatrice CHALENDARD), Gaëlle DESBROSSE.

1) Centre médical de l'Argentière

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le SIMOLY (Syndicat des Monts du Lyonnais), dans le cadre de sa compétence en matière de « *réalisation des équipements et des services d'intérêt commun au Monts du Lyonnais en matière sociale et médico-sociale* », est propriétaire de biens immobiliers situés sur la commune d'Aveize.

Ces bâtiments sont occupés par le Centre médical de l'Argentière qui est un établissement sanitaire et médico-social privé initialement géré par une association loi 1901 intitulée Association de Gestion du Centre Médical de l'Argentière. Dans le cadre d'une évolution des conditions de gestion du Centre, l'association a transféré la gestion dudit centre à la fondation caisses d'épargne pour la solidarité (FCEs) par un transfert partiel d'actif portant sur l'équipement du centre médical. Ce transfert de gestion s'inscrit dans le cadre du plan de développement du Centre médical de l'Argentière et doit permettre une réhabilitation des locaux.

Monsieur le Maire fait part du constat que ce projet n'avance pas malgré l'investissement du SIMOLY pour mener à bien sa réalisation.

Les élus, à l'unanimité, s'associent à la demande de l'Association de Gestion (AG) du Centre Médical de l'Argentière (CMA) pour faire aboutir cette réhabilitation conformément au projet stratégique et aux engagements pris auprès de l'Association de Gestion du Centre Médical de l'Argentière et de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Délibération est donc prise pour acter ce soutien.

2) Rapport d'activité 2014 de la CCFL

Le Conseil Municipal valide le rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais.

3) Garderie périscolaire

Marie Joëlle PERRET fait le point sur l'année scolaire 2014 / 2015.

Fréquentations : 2 646 enfants accueillis sur l'année, et 37 familles utilisatrices de ce service.

Pour l'année 2015/2016, la garderie sera ouverte **jusqu'à 18h15** au lieu de 18h.
Le Conseil Municipal reconduit pour l'année 2015 / 2016 les mêmes tarifs :

- QF supérieur à 750 : 2.40 €
- QF entre 301 et 749 : 2.20 €
- QF inférieur à 300 : 2.00 €

4) Personnel

Les élus valident la création d'un poste, pour l'encadrement de la garderie périscolaire, l'animation des centres de loisirs et de l'entretien des bâtiments publics.

Ce poste vient en continuité de Contrat Emploi Avenir qui s'arrête le 19 septembre 2015.

5) Assainissement

Le curage et l'épandage des boues, d'une des anciennes lagunes du Guichard, se feront à partir de la semaine 32.

6) Voirie

Louis ROUSSET fait part, que dans le cadre du programme voirie 2015, les chemins de Planche Badol, du Grand Barcet, et du Pêchier ont été refaits.

7) Intercommunalité et réformes territoriales

Dans le cadre de l'évolution des périmètres de l'intercommunalité, les élus à l'unanimité, actent le principe que le périmètre retenu serait celui du Syndicat des Monts du Lyonnais (Trois communautés de communes : Chamousset en Lyonnais, Hauts du Lyonnais et Forez en Lyonnais).

D'autre part, un appel à la mobilisation est lancé par l'AMF (Association des Maires de France, après l'Association des Maires Ruraux de France) pour la sauvegarde de nos communes.

En effet, depuis plusieurs mois, nous avons eu l'occasion de vous faire part des réformes en cours qui font peser, sur le devenir de nos communes de vraies inquiétudes.

Nous avons d'ailleurs mis sur les panneaux, d'entrées et de sorties d'agglomération, des scotchs noirs et autos-collants "J'aime ma commune".

Les élus locaux sont conscients des efforts à faire, par tous, pour contribuer au redressement financier de notre pays. Par contre ils ne sont pas d'accord, sur la manière dont sont conduites ces réformes, qui va conduire, à la mise en place de plus

grosses structures, qui seront éloignées des citoyens et dont les coûts de fonctionnement n'amèneront pas d'économies.

Nous joignons le feuillet "Nos communes en danger" rédigé par l'Association des Maires de France, et vous invitons à soutenir cette mobilisation.

L'association des Maires de France, prévoit également une journée nationale d'action qui aura lieu le samedi 19 septembre. Plus d'informations vous seront données en temps utile.

Pour montrer votre attachement à votre commune, premier échelon de proximité, il vous est proposé de retourner en mairie le coupon situé en bas de ce compte-rendu.

L'objectif étant de recueillir le maximum de soutiens

8) Questions diverses et informations

Inscription liste électorale :

Exceptionnellement et en raison des élections Régionales de décembre 2015, les inscriptions sur les listes électorales sont de nouveau possibles.

Pour les personnes n'ayant pas encore fait cette démarche :

Vous pouvez vous faire inscrire jusqu'au 30 septembre 2015.

Communication SIMOLY.

Il est constaté que très souvent des cartons sont mis dans les sacs jaunes ou les containers.

Pour rappel, les gros cartons étant encombrants, ils doivent être emportés à la déchetterie.

Piscine de Huronques :

En raison des travaux de réhabilitation de la charpente et de l'étanchéité du toit, la piscine sera fermée au public à partir du lundi 31 août pour une durée minimum de 3 mois.

Tournée des pompiers le samedi 17/10/2015 pour leur calendrier 2016

Réunion de la commission urbanisme : le mercredi 9 septembre à 19 heures.

Réunion de la commission assainissement : le lundi 21 septembre à 20 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 25 septembre 2015 à 20 heures.

Vacances d'été

L'agence postale sera fermée : du 3 au 22 août 2015 inclus.

Le secrétariat de mairie sera fermé : du 3 août au 17 août inclus.

Des permanences seront assurées :

- Les mercredis matins de 9h à 10h30
- Les vendredis de 15h à 18h.

A louer :

Le logement situé au-dessus du salon de coiffure sera disponible au 1^{er} octobre. Il s'agit d'un F4 sur 2 niveaux comprenant 1 pièce de vie et 3 chambres. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Info boulangerie :

La boulangerie sera ouverte tout l'été de 6h à 13h et de 16h30 à 19h. Fermeture hebdomadaire le dimanche après-midi et le mercredi.

Dates à retenir

30 août 2015 : Passage du Tour du Pilat en milieu d'après-midi

11 octobre 2015 : Marche de l'Office de tourisme. Départ de Châtelus



Commune de CHEVRIERES

Mme, Mr

Soutiennent l'appel à mobilisation lancé par l'Association des Maires de France contre la suppression des communes

Date :

Signature